



Inondation



Engins de guerre



Rupture de barrage

Dossier Départemental des Risques Majeurs Département de La MEUSE



Mouvement de terrain



Cavités souterraines



Tempête



Matières dangereuses

- Généralités
- Inondation
- Mouvements de terrain
- Minier
- Industriel
- T.M.D
- Barrage
- Risques Divers
- En savoir +

AUTRES RISQUES

RISQUE ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES : CANICULE

Qu'est-ce que le risque canicule ?

Le mot « canicule » désigne un épisode de température élevée, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

En France, cela correspond globalement à une température qui ne descend pas la nuit en dessous de 18°C pour le nord de la France, et atteint ou dépasse, le jour, 30°C pour le nord.

La canicule constitue un danger pour la santé de tous.

Comment se manifeste-t-il ?

En France, la période des fortes chaleurs pouvant donner lieu à des canicules s'étend généralement du 15 juillet au 15 août, parfois depuis la fin juin. Des jours de fortes chaleurs peuvent survenir en dehors de cette période. Toutefois avant le 15 juin ou après le 15 août, les journées chaudes ne méritent que très rarement le qualificatif de « canicule ». Les nuits sont alors suffisamment longues pour que la température baisse bien avant l'aube.

Le réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre va engendrer, selon les scénarios climatiques envisagés :

- **Une augmentation du nombre annuel de jours où la température est anormalement élevée ;**
- **Un allongement de la durée des sécheresses estivales ;**
- **Une diminution généralisée des débits moyens des cours d'eau en été et en automne.**

Les conséquences sur les personnes et les biens

- **Les conséquences humaines :** en 2003, durant l'été, la France a connu une canicule exceptionnelle qui a entraîné une surmortalité estimée à près de 15 000 décès.

En effet, l'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

Le corps humain peut voir ses capacités de régulation thermique dépassées et devenir inefficaces. Les périodes de fortes chaleurs sont alors propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie. Les personnes fragiles et les personnes exposées à la chaleur sont particulièrement en danger.

Les conséquences directes d'une forte chaleur sur la santé comprennent : **la déshydratation et le coup de chaleur.**

Une conséquence indirecte est le risque de **pics de pollution à l'ozone** dans les centres urbains. Cette pollution peut entraîner des irritations des yeux et des troubles respiratoires.

- **Les conséquences économiques :** la trop forte température des masses d'eau (cours d'eau, mers, ...) et/ou les étiages trop sévères peuvent entraîner l'arrêt des centrales nucléaires par manque d'efficacité du refroidissement des réacteurs. Ces arrêts peuvent se prolonger, entraînant un défaut d'alimentation en électricité pouvant s'étaler sur plusieurs jours.
- **Les conséquences environnementales :** de fortes chaleurs peuvent entraîner une pénurie d'eau, et ainsi avoir des conséquences pour la faune, la flore, l'agriculture et le renouvellement des nappes phréatiques.

Les actions préventives dans le département

Depuis novembre 2004, Météo-France intègre le risque canicule dans ses cartes de vigilance (du 1er juin au 30 septembre) :

<http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/meuse/55>

La procédure « Vigilance Météo » de Météo-France a pour objectif de décrire, le cas échéant, les dangers des conditions météorologiques des prochaines vingt-quatre heures et les comportements individuels à respecter.

Lors d'une mise en vigilance orange ou rouge, **des bulletins de suivi** nationaux et régionaux sont élaborés, afin de couvrir le ou les phénomène(s) signalé(s).



Exemple de carte vigilance Canicule de Météo France, le 27 juin 2019
Source : Météo France

Le Plan national Canicule

Le Plan national Canicule comportant plusieurs niveaux, est activé en fonction de la situation. Il s'appuie sur :

- **La protection des personnes à risque** (personnes âgées, handicapées...) hébergées en institutions ou hospitalisées ;
- **Le repérage individuel des personnes à risque** ;
- **Les alertes**, à partir des informations fournies par Météo France ;
- **La solidarité** vis-à-vis des personnes à risques (dispositifs de permanence estivale) ;
- **Le dispositif d'information et de communication** pour le grand public et pour les professionnels de santé.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



MOILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



DONNER ET PRENDRE
DES NOUVELLES
DE SES PROCHES

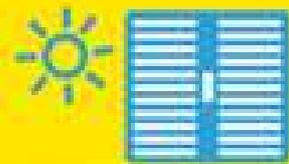


NE PAS BOIRE
D'ALCOOL



BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU

EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15



MAINTENIR SA MAISON
AU FRAIS : FERMER
LES VOILETS LE JOUR



MANGER EN QUANTITÉ
SUFFISANTE



ÉVITER LES EFFORTS
PHYSIQUES



Comportements réflexes en période de canicule
Source : Ministère en charge de la santé